Commune de

LA MÉZIÈRE

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
Bourg

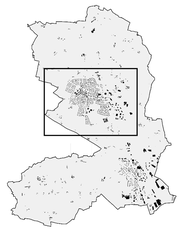

Échelle : 1/2 500e
Approbation du

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

PRESCRIPTIONS DIVERSES

Marges de recul par rapport à l'axe de la voie

- Tous usages
- Usage d'habitation
- Autres usages qu'habitation

Marge de recul en application de l'art. L.111-1-4

- Tous usages
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

SECTEURS DE RISQUES ET DE PROTECTIONS

- Périmètre d'application du PPRI du bassin de la Vilaine en région Rennaise, Ille et Illet
- Zones humides

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

Protection environnementale

- Élément de paysage (L 123-1-5-7°), Haies
- Élément de paysage (L 123-1-5-7°), Boisements
- Espace boisé classé (L 130-1)

Protection architecturale

- Élément de paysage (L 123-1-5-7°), Bâti

SERVITUDES PARTICULIERES

- Secteur de diversité sociale (L 123-1-5-16°)

Secteur de constructibilité limitée

- Périmètre de gel (L123-2,a)

Préservation du commerce

- Locaux en rez-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 123-1-5-7°bis) (linéaire - Bourg))
- Locaux en rez-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 123-1-5-7°bis) (ponctuel - Montgerval)

Emplacements réservés

- Installation d'intérêt général voirie ou équipement (L123-1-5-8°)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'une liaison douce	COMMUNE	293 m²
2	Création d'une liaison douce	COMMUNE	38 m²
3	Création d'une liaison douce	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	3580 m²
4	Création de voirie	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	385 m²
5	Élargissement de voirie	COMMUNE	2 051 m²
6	Création d'un rond-point	CONSEIL GÉNÉRAL	140 m²
7	Création d'une aire de covoiturage	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	4 963 m²

N

50 0 50 100 150 200 250
Mètres

Échelle: 1:2 500

ZONES URBAINES

- Uc (Centres anciens du bourg et de Montgerval)
- Uci (Centre ancien de l'entre-deux voies)
- Ue (Extensions pavillonnaires)
- Uei (Extensions pavillonnaires de l'entre-deux voies)
- Ug (Équipements collectifs)
- Uaa (Activités économiques de la Montgervalaise et du Triangle Vert)
- Uab (Activités économiques de la Bourdonnais et de la Herbetais)
- Uac (Activités économiques de Cap Malo et de Beaucé 2)
- Uad (Activités économiques de Beaucé 1)
- Uae (Activités économiques de Beauséjour)
- Uaz (Activités économiques de Biardel)

ZONES D'URBANISATION FUTURE

- 1AUab (A vocation principale d'activités économiques-La Bourdonnais)
- 2AUac (A vocation principale d'activités économiques-Beaucé)
- 2AUad (A vocation principale d'activités économiques-Cap Malo nord)
- 2AUe (A vocation principale d'habitat)

ZONES AGRICOLES

- A (Espace agricole)
- Ah (Hameaux et écarts non constructibles)

ZONES NATURELLES

- Nh (Hameaux et écarts non constructibles)
- Nl (Espace naturel à vocation de loisirs)
- Np (Espace naturel)

LE MARCHAND
LA BOUSSINAIS
L'HERMITAIS
LA CHÂTAIGNERAIE
LE NID DE MERLE
LE CHAMP ROBERT
LA ROCHE BLANCHE
LA HERBETAIS
LA FONTAINE
LA BEAUVAIRIE
LA JUSTICE
LA CHÈVRE
LA PATENOTERAIS
BEAUSEJOUR
BIARDEL
LE PORTAIL
LE COUDRAY